

Compte-rendu réunion de BE

Lundi 19 novembre 2018

Collège Jean Grémillon – Saint-Clair-sur-Elle

Lecture nomade

Au collège de Saint-Clair-sur-Elle, un lot de tablettes a été acheté sur fonds propres. Les tablettes sont au C.D.I. et sont utilisées pour les recherches documentaires.

Un projet plus précis destiné à la lecture est envisagé, mais il est actuellement encore au stade de projet.

Aucun établissement du bassin n'a de liseuse.

Nous nous interrogeons sur la dématérialisation : est-ce innovant. Résolument non !

Un point sur le PNB (recommandations et [évaluation](#)) : il ne semble indiqué que pour les bibliothèques municipales et non pour les EPLE.

Rejet collectif de la tablette comme outil de lecture pour une question d'inconfort visuel.

Quelques établissements ont mis en place des boîtes à livres. Le bilan est assez négatif : livres retrouvés à vendre sur LeBonCoin, dépôt de livres type « prépubac », ...

Littérature jeunesse

Une librairie jeunesse : Mathilde Degroult (librairie jeunesse)

La librairie présente rapidement son métier, mais surtout, évoque les partenariats possibles (et souhaités!) avec les professeurs-documentalistes :

- ◆ une veille documentaire très importante qui pourrait être communiquée par le biais d'une liste de diffusion ;
- ◆ la venue d'auteurs et/ou d'éditeurs pour d'éventuelles rencontres avec les élèves (attention, cela suppose un réel travail en amont sur les ouvrages pour que cela soit constructif !)
- ◆ une présentation des nouveautés, du métier... soit sous forme de jeu, soit sous forme thématique (privilégier plutôt la période janvier-mars qui est la plus « creuse »).

C'est aussi l'occasion d'évoquer le problème de la surproduction, notamment dans le secteur jeunesse, et donc de la diffusion des livres : quelle durée de vie pour un ouvrage jeunesse aujourd'hui au regard du nombre de titres édités par an ?

4-2- Le statut des auteurs / illustrateurs en jeunesse

« Si le livre était une pomme, les auteurs gagneraient... les pépins. »

« Si le livre était une baguette, les auteurs gagneraient... les miettes. »

« Si le livre était un fromage, les auteurs gagneraient... les croûtes. »

« *Si le livre était une pizza, les auteurs gagneraient... les olives.* »

Tels sont les divers slogans initiés par la Charte des Auteurs et Illustrateurs Jeunesse pour tenter de sensibiliser sur les conditions de plus en plus précaires en France des auteurs et illustrateurs jeunesse : en effet, à ce jour, peu d'auteurs vivent exclusivement de leur plume, et lorsque c'est le cas, cela ne dépasse guère l'équivalent d'un SMIC environ par mois ! En effet, mis à part les auteurs déjà très connus et à succès, les droits d'auteurs signés sont en moyenne de 5 à 6 % (pour faire simple : sur un livre vendu 10 euros, l'auteur touchera 50 à 60 centimes) ; à noter que ce pourcentage est à partager en cas d'écriture à plusieurs mains !) Par ailleurs, les tirages sont assez moyens et dépassent rarement les 10 000 exemplaires (souvent même moins lorsqu'il s'agit de premiers romans : dans ce cas il s'agit plutôt de 2000 à 5000 exemplaires).

Pour permettre aux auteurs d'attendre le versement de leurs droits d'auteur, la plupart des éditeurs leur versent un a-valoir, c'est-à-dire une avance sur ces mêmes droits (à noter que cette avance est due : même si le livre ne se vend pas, l'auteur conserve son a-valoir). C'est là une sorte de garantie, mais là encore, pas de quoi « sauter au plafond » : si certaines « grosses » maisons d'édition peuvent proposer des a-valoir de 2000 à 3000 euros, cela reste globalement une exception, la moyenne étant plus proche des 1000 à 1500 euros... voire moins s'il s'agit de premiers ouvrages ou encore si la maison d'édition est plus restreinte (il peut même arriver parfois que l'éditeur ne verse aucun a-valoir !!!)

Pour en savoir plus sur le sujet :

« **Tribune pour un roman** » :

<http://maliki.com/strips/tribune-pour-un-roman/>

« **Comprendre la chaîne du livre en une infographie** » :

<http://elodielochbeatrix.com/chaine-du-livre/>

#payetonauteur

#auteurencolere

Voir aussi le simulateur de Denis Bajram : <https://www.bajram.com/pro/droits/>

Les périodiques

Une réflexion est menée sur la consultation et l'emprunt des périodiques au C.D.I.

Un constat global et partagé : les élèves consultent peu les divers magazines et revues proposés et les emprunts se limitent à quelques titres (toujours les mêmes).

Sachant que les abonnements constituent une part non négligeable du budget global des C.D.I., le fait qu'ils soient aussi peu consultés pose véritablement un souci. Cela concerne évidemment moins les magazines dont le contenu peut être réutilisé dans le cadre de recherches documentaires d'une année sur l'autre en fonction des programmes et des sujets proposés ; mais quid des magazines dits de plaisir, de loisirs ?

Des échanges de titres sont faits par les uns et les autres sur ce « qui marche » dans leur établissement, mais force est de constater que des disparités se révèlent et que l'adhésion des élèves n'est pas non plus optimum.

Proposition d'action suite à cette réunion : conserver les quelques titres qui fonctionnent sous la forme d'un abonnement régulier et chaque mois, acheter un exemplaire de plusieurs magazines, soit en fonction de l'actualité, soit en fonction de la thématique, soit en fonction du public visé... L'idée est donc de faire varier régulièrement le kiosque à périodiques pour le dynamiser et essayer de mesurer ce qui pourrait marcher (et donc éventuellement donner lieu plus tard à un abonnement régulier) ou pas. Cela permet une certaine liberté dans le choix des titres et de répondre plus facilement à certaines demandes. Autre objectif : susciter la curiosité des élèves habitués à voir toujours les mêmes abonnements (mais là, je manque encore de recul!)

Cette démarche nécessite toutefois l'accord du gestionnaire qui lui même s'assurera de la possibilité auprès de son agent comptable (aucun souci en ce qui me concerne, ma seule contrainte est de ne pas dépasser le budget global !)

Quelques titres : Papillote, magazine culinaire 6e/5e, 18€/an, trimestriel
Coyote mag : culture japonaise
Kezako Mundi, ttb
équivalent Causette en collège ?
Salamandre et Salamandre Junior : svt, très bien mais cher.
Topo : magazine d'investigation sous forme de BD : tb mais cher.
Le Ptit Libé : 5€/mois.

Lecture et faibles lecteurs

Comment ramener de faibles lecteurs au plaisir de la lecture ?

Quelques actions menées :

- ◆ lire quelques extraits bien choisis avant de proposer le livre dans sa version intégrale ;
- ◆ présenter divers livres et inciter les élèves à commencer la lecture sur place ;
- ◆ faire une sélection de livres et pour chacun, en lire le début à voix haute : l'élève intéressé qui lève en premier la main repart avec le livre ;
- ◆ privilégier des livres contenant des illustrations ;
- ◆ privilégier des textes courts ;
- ◆ proposer des livres dont l'écriture se présente sous forme de post-it, de messages...
- ◆ Silence on lit

Proposition d'action suite à cette réunion : le « livre-mystère ». Une sélection de livres est faite par niveaux de classe puis chaque ouvrage est emballé à la manière d'un paquet cadeau ; les ouvrages sont ensuite disposés sur une table prévue à cet effet (j'ai profité de Noël pour en glisser aussi au pied du sapin!) Les élèves ne disposent donc que de trois indices pour choisir leur livre : auteur, niveau de lecture et mots-clés. Lorsqu'ils pensent avoir trouvé un livre qui leur plaît, ils ouvrent le paquet et l'empruntent.

Activité préparatoire qui prend beaucoup de temps mais succès garanti : en une demi-journée, plus de la moitié des livres étaient empruntés, j'ai dû refaire une trentaine de paquets ; les élèves sont par ailleurs très sensibles à la mise en scène et le côté mystère + paquet cadeau fonctionne à merveille !

A voir sur le site du collège : <http://etenclin-clg50.l-educdenormandie.fr/lactualite-du-c-d-i/>

Pour les élèves qui présentent des difficultés de lecture :

- ◆ recourir aux livres spécialement conçus pour les « dys » (cf collection « Dyscool » aux éditions Nathan, Castelmoré Eds, collection « Les mots à l'endroit » aux éditions Danger Public...)

Orientation

Un bref rappel est fait sur la distinction des missions des PsyEN et des professeurs-documentalistes. Nous avons en charge la documentation alors que les PsyEN s'occupent du travail d'orienter les élèves dans leurs parcours personnels.

Quelques propositions d'activités :

- ◆ réalisation d'une carte mentale sur un secteur d'activité puis mettre en place une liste des métiers associés (cette fiche peut être présentée en cours de français) ;
- ◆ rallye des métiers en 4ème : par équipes, les élèves préparent des questions ; ils se rendent ensuite en ville pour obtenir les réponses à leurs questions auprès des divers corps de métier ;
- ◆ rencontres professionnelles.
- ◆ Les métiers autour de l'oeuf [Kinder](#).